

# DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
**BLAIN**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six Janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 19 Janvier 2017.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 23 – REPRESENTES : 6.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mmes CAMELIN Christine, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène, GUINEL Marie-Jeanne, ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry et PONTAC Serge et Mmes POYER Audrey et SCHLADT Rita.

**EXCUSES** : M. COLIN Arnaud (*pouvoir à Mme Séverine ORDRONNEAU*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. Ludovic BROUTIN*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme Marie-France GUIHO*), M. MORMANN Nolann (*pouvoir à M. Cédric MORMANN*), M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*) et M. TANI Florent (*pouvoir à Mme Laurence PELÉ LEGOUX*).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : M. Thierry PLANTARD et Mme Audrey POYER.

<b><u>OBJET</u></b> :	<i>Demande d'attribution d'une enveloppe parlementaire – Travaux d'accessibilité aux bâtiments.</i>
-----------------------	---

N° 2017 / 01 / 11

*Par courrier du 13 Décembre 2016, Monsieur Yannick VAUGRENARD, Sénateur de Loire-Atlantique a porté à la connaissance des collectivités, la disponibilité d'une enveloppe parlementaire pour la réalisation de certains travaux d'investissement.*

*Parmi ceux-ci figurent les travaux d'accessibilité à tous les bâtiments.*

*Le montant de la subvention ne peut dépasser 50% du montant HT du projet limité à 200.000€.*

.../...

Par délibération en date du 26 Novembre 2015, le Conseil municipal a approuvé une programmation de travaux à réaliser sur la période 2015 – 2021, prévoyant pour 2017 :

<i>année 2017</i>	<i>montants</i>
<i>Salles des fêtes Blain</i>	<i>6 900</i>
<i>Commerce Osmose</i>	<i>3 600</i>
<i>Hôtel de ville</i>	<i>16 910</i>
<i>Gite d'étape</i>	<i>1 050</i>
<i>Cour Mortier</i>	<i>5 750</i>
<i>Médiathèque</i>	<i>3 050</i>
<i>Commerce St Omer</i>	<i>1 100</i>
<i>Port de Blain</i>	<i>5 200</i>
<i>TOTAL</i>	<i>43 560</i>

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales  
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 Novembre 2015, approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée et notamment les travaux à réaliser en 2017.*

*Le Conseil Municipal*

*SOLLICITE l'attribution de l'enveloppe parlementaire pour la réalisation des travaux d'accessibilité aux bâtiments prévus en 2017 et approuvés par délibération du 26 Novembre 2015.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 30 Janvier 2017,  
Le Maire.



Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20170126-CM-2017-01-11-  
DE  
Date de télétransmission : 30/01/2017  
Date de réception préfecture : 30/01/2017

Conseil municipal du 26 Janvier 2017  
Délibération n° 2017 / 01 / 11